

2/00  
no 93

## Pavillon psychiatrique à Mons Jean-Pierre Saintenois

*Photos: Serge Brison*

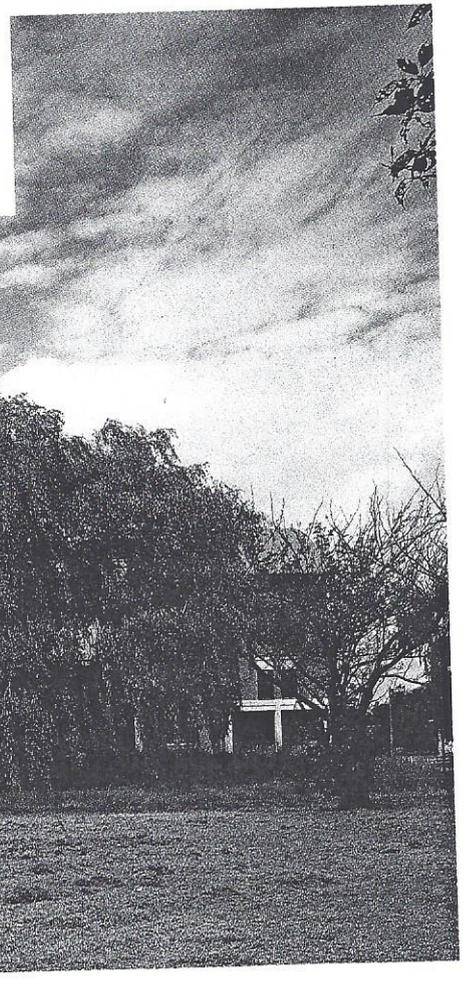
L'hôpital psychiatrique de Mons est composé d'une dizaine de pavillons disposés sur un terrain de près de 28 hectares. Certains sont neufs, d'autres viennent d'être rénovés et d'autres encore sont à revaloriser. La Région Wallonne, désirant réadapter aux besoins actuels le «pavillon clinique», en a confié la réalisation au Bureau d'Architecture et d'Urbanisme Saintenois (B.A.U.S.).

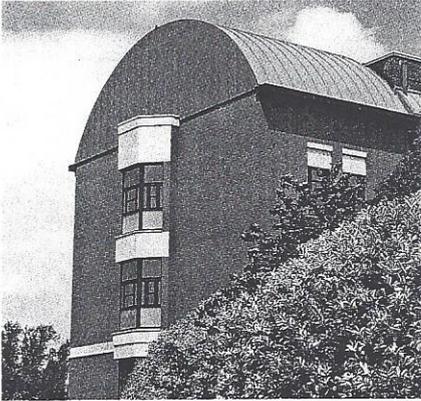
Le programme nécessitant beaucoup d'espace, des extensions à la «grande boîte en briques» ont dû être réalisées sur les quatre faces du bâtiment.

Pour donner une nouvelle image au tout et vu la composition géométrique classique de la construction, l'architecte a travaillé de façon symétrique.

Deux volumes ont été ajoutés aux extrémités, encadrant ainsi le corps ancien. Un élément destiné à abriter les locaux communs (salle d'ergothérapie, réfectoire, ...) a été ajouté à l'avant permettant ainsi de réorganiser l'entrée principale.

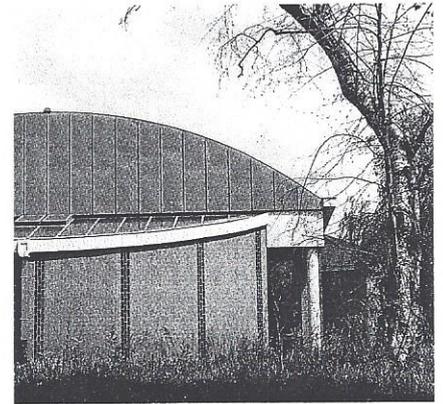
Les trois entrées du bloc ont été traitées différemment de façon à hiérarchiser les accès du personnel, des patients et du bloc médico-technique.





Afin d'homogénéiser l'ensemble, les diverses extensions ont été couvertes d'éléments de toiture ceinturée en zinc et une amorce de couverture a été

posée sur la corniche en béton de l'ancien bâtiment. Les soubassements ont été réalisés en pierre bleue. Le choix des matériaux s'inspire de ceux existants (brique, bois et béton), tout comme le rythme des baies. Les fenêtres de la face avant ont reçu une ordonnance verticale et celles de la face arrière une ordonnance horizontale. L'ajout et le travail architectural de certains détails dans les parties nouvelles font que l'ancien et le nouveau sont aisément identifiables alors que le bâtiment se présente cependant



comme une entité. L'ancien bâtiment reste toujours le composant principal dont la masse imposante donne l'échelle à l'ensemble.

